Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 035-213500812-20251201-08125041-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Clayes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 1 Décembre 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
14	11	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 04/12/2025

L'an 2025, le 1 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes, dûment convoqué le Mercredi 19 Novembre 2025, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Philippe SICOT Maire de Clayes.

Présents :
M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BAZIN Patricia, GAHINET Carole, GUINARD Solenne, ROBERT Chantale, MM : FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MENEUX Loïc, MOUNIER Frédéric, MUSSETA Jean-Christophe, RENOUX Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROULLEAU Nadine à M. FOUILLET Claude, M. PETIBON Pierre à Mme ROBERT Chantale
Excusé(s) : Mme BAURES Estelle

M. JAUNET Yvan a été élu secrétaire de séance

Délibération n°081-25-041

PROJET D'EXTENSION DU PRÉAU SCOLAIRE - MARCHÉS DE TRAVAUX - AVENANTS

Dans le cadre du projet d'extension du préau scolaire, il est proposé au conseil municipal deux avenants sur le lot 2 « Charpente – Bardage bois » notifié à l'entreprise CMCO, relatifs à l'installation d'assises.

Lot 2 : Charpente – Bardage Bois
Marché notifié : 24 900,00 € HT
Avenant n° 1 : + 727,39 € HT
Avenant n° 2 : + 380.67 € HT
Total : 26 008,06 € HT

Après discussion, le conseil municipal décide :

- d'approuver les avenants n° 1 et 2 au lot 2 « Charpente – Bardage Bois » ;
- d'autoriser le maire à le signer.

Pour copie conforme :
En mairie, le Jeudi 4 Décembre 2025

Le Maire
Philippe SICOT

MAIRIE DE CLAYES (Ille-et-Vilaine)